

BUREAU EXECUTIF PROCES-VERBAL N°5 Du 16 et 17 mars 2020 - 14h00/16h00 VISIOCONFERENCE

SAISON 2019/2020

Présents:

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Florence AVABY, Alain de FABRY, Alain GRIGUER, Yves LABROUSSE, Pierre MERCIER (visioconférence), Christine MOURADIAN

Assistent:

Aline GEMISE-FAREAU, Axelle GUIGUET, Michelle AKILIAN, Jean-Paul ALORO, Arnaud DAGORNE

Suite à la crise du Coronavirus, le Bureau Exécutif de la FFVolley s'est réuni le lundi **16 et mardi 17 mars 2020 en visioconférence**, pour analyser les conséquences pour nos compétitions, nos sélections mais aussi sur le plan de continuité de notre Fédération.

Dans l'attente de l'intervention du Président de la République le soir même, il n'était pas à l'ordre du jour de prendre des décisions, mais plutôt de mettre en place les actions à mener.

Adopté par le Conseil d'Administration du 25/04/2020 Date de diffusion : 29/04/2020 (VD)

Auteur: Yves LABROUSSÉ

Séance du lundi 16 mars 2020

I. POINT SUR LA SITUATION EN COURS

Axelle GUIGUET fait part de toutes les difficultés liées aux joueurs qui sont, soit en stage, soit en compétition à l'étranger.

Le Bureau Exécutif étudie les points suivants

- Compte tenu de l'incertitude quant à la tenue de l'Assemblée Générale du 16 mai, le Bureau Exécutif demande à la Ligue du Centre-Val de Loire d'étudier une date de report de l'Assemblée Générale mais aussi en cas d'impossibilité, de pourvoir récupérer les acomptes, dont le montant s'élèvent à 36 000 €, déjà versé.
- Le Bureau Exécutif demande à la CCS d'étudier les différents scénarios de reprise des championnats et coupes de France compte tenu des éléments en notre possession à ce jour.
- Le Bureau Exécutif demande aux organisateurs des Volleyades et des Mini-Volleyades la possibilité de reporter sur une date ultérieure.
- Compte tenu du peu d'inscrits pour les maxi-Volleyades, le Bureau Exécutif décide d'annuler cette compétition.

Référent intégrité de la FFVolley

- Suite à la demande du CNOSF de désigner un référent intégrité, le Bureau Exécutif décide à l'unanimité Laurie FELIX juriste de la FFVolley, pour cette mission.

Séance du mardi 17 mars 2020

I. ORGANISATIONS

Décisions

- Report de l'Assemblée Générale 2020 du 15 au 17 mai au 10 au 12 juillet (calendrier revu en conséquence)
- Report des Volleyades M14F-M15M (en fonction de la faisabilité logistique) du 3 au 5 juillet 2020. La confirmation de participation des liques doit parvenir à la Fédération avant **le 15 avril 2020**
- Mini Volleyades : dates inchangées dans l'attente du retour de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.
- Finales Compet Lib : reportées avec la date de la VNL

Réflexions

- **4x4 Finale Nationale :** Selon l'évolution de la pandémie, la compétition pourra être reportée à une date ultérieure.
- **Finales Coupe de France Amateur** : Proposition de report les 3, 4, 5. juillet, sous réserve de faisabilité avec la Ligue de Martinique.
- **Coupe de France M20**: Finale le Weekend du 14 juin maintenue dans l'attente du retour des organisateurs.
- **Les coupes de France Beach :** Mi- mai, sont à cet instant préservées si dé-confinement favorable.

II CHAMPIONNATS NATIONAUX

LNV

- Le championnat est pour l'instant suspendu dans l'attente de la fin du confinement. Une réunion est programmée avec les autres ligues professionnelles pour un positionnement commun.

Championnats N2 – N3

Plusieurs scénarios vont être étudiés en fonction des éventuelles dates de reprise :

- Si reprise au 1^{er} avril 2020 : peu de difficultés pour assurer la fin des championnats normalement,
- Si reprise avant le 20 mai 2020 : reprise du championnat pour finir fin juin 2020,

- Si reprise après le 20 mai 2020 : étude de faisabilité mais la reprise du championnat est sérieusement compromise.

La CCS fera des propositions pour le Bureau Exécutif du 20 mars 2020. En tout état de cause, la fin du championnat sera prévue pour **le 30 juin 2020.**

Championnats Elite

La CCS fera des propositions en fonction des dates de confinement. Compte tenu que la saison régulière est terminée pour les deux poules, elle va étudier une simplification des Play off.

II. PLAN DE CONTINUITE FEDERAL AVEC PERMANENCE EN TELETRAVAIL

Le siège de la fédération étant fermé, les salariés effectuent une partie de leurs missions en télétravail et l'autre partie en chômage partiel.

La FFVolley déposera un dossier de demande partielle du chômage pour ses salariés.

Le Directeur Général soumet au Bureau Exécutif un plan de continuité des activités fédérales ; Le Bureau Exécutif l'approuve à l'unanimité.

Compte tenu de la sollicitation accrue du service informatique, un récapitulatif et une priorisation des travaux informatiques va être transmise à ce service.

Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité les Plans de continuité de la FFvolley.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Eric TANGUY

Yves LABROUSSE